

Sciences économiques et sociales

Attentes liées à la mise en œuvre des cours

Chers collègues vous trouverez ci-dessous quelques pistes de travail et conseils pour votre prise de fonction de professeur en Sciences Economiques et Sociales. Il est bien entendu essentiel et incontournable de se référer systématiquement aux programmes officiels de chacun des niveaux d'enseignement pour construire votre progressions, séquences et séance de cours. Les indications complémentaires vous seront une aide très utile afin de cibler et borner la portée des diverses questions/items de la première colonne des programmes.

I Préparation du professeur

* Etape 1 : établir la progression annuelle.

Cette étape est essentielle, elle imprime la logique et la cohérence du cours sur l'année et permet à l'élève de porter sens à ce qu'il apprend. Ceci prend une importance toute particulière avec de nouveaux programmes.

1/ Sur la base de l'introduction du programme de l'enseignement d'exploration de seconde et du préambule des programmes du cycle terminale, le premier travail de l'enseignant réside dans l'élaboration de sa progression annuelle. S'appuyant sur les indications horaires et la répartition entre les disciplines des programmes officiels, **l'enseignant répartit les grandes parties et les thèmes du programme en se calant sur le calendrier des congés scolaires** (attention pour le cycle terminal la référence est celle du **BOEN du 23 mai 2013**, et un allègement en seconde selon paru dans un arrêté du **JO du 4 juillet 2016** : en aucun cas les propositions des manuels qui ne peuvent en aucun cas se substituer au référentiel). À chacune des périodes de travail de 5 à 6 semaines correspond le traitement de plusieurs questions dans leur intégralité.

Il convient donc de ne pas laisser un thème en cours au moment des vacances. Reprendre le traitement de la fin d'un thème après 15 jours d'arrêt est inefficace et génère du retard. Les élèves ayant perdu le fil conducteur, l'enseignant est contraint de procéder à des redites assez lourdes. **De même, l'évaluation sommative de fin de thème ou de chapitre doit se dérouler dans la continuité, il est maladroit de reporter au retour de vacances.**

2/ Une fois établi le nombre de semaines dévolu à chaque grand chapitre, le professeur définit la place accordée à chaque thème/question au vu des notions, savoir-faire et compétences essentiels qu'il/elle recouvre. La liste des savoir-faire exigibles, proposée au terme des programmes, doit être répartie entre les différentes questions selon **une progression logique et explicite.**

Plus le volume horaire est faible (cf. EDE de seconde) plus le temps consacré aux questions doit être court de façon à éviter le sentiment d'enlisement. Il convient d'être particulièrement attentif à cela dans le cadre de l'enseignement d'exploration est conduit sous forme de projets.

Il importe que les élèves aient une vision claire des enjeux et de l'argumentaire développés, ce qui ne pourra être obtenu si le traitement du thème se déroule sur plus d'un mois (première et terminale) et que **les séquences** ne sont pas **construites autour d'objectifs concis et précis.**

* Etape 2 : construire la structure des chapitres et thèmes/questions

3/ **Les chapitres et thèmes** qui les composent **sont organisés autour de problématiques permettant aux élèves de construire des réponses argumentées et logiquement articulées** répondant aux diverses questions du programme.

Systématiquement fondés sur **des objectifs explicites**, les cours de Sciences économiques et sociales ne se limitent pas à une simple accumulation de notions et de mécanismes. Ceux-ci ne sont que des outils pour rendre intelligible la réalité économique et sociale. **Problématiser un cours**, ne signifie nullement perdre toute la neutralité requise par les textes, mais requiert de mettre en lumière les enjeux inhérents au traitement de la question. Il importe que les élèves perçoivent tout l'intérêt que représente chaque thème pour donner du sens à leur environnement. De fait, **l'actualité économique et sociale récente sera mobilisée dès que possible.**

4/ Chaque chapitre débute par **une transition claire**, visible et affichée avec le chapitre précédent. Il en est de même pour chaque thème. Le cours ne peut se limiter à une simple juxtaposition de questions sans liens apparents. L'introduction de chaque chapitre comme chaque séquence doit comporter la **présentation des objectifs poursuivis** tant du point de vue des savoirs que des savoir-faire.

Une fois ces objectifs définis, le professeur élabore un plan détaillé adapté et **identifie les savoir-faire, mécanismes et compétences** qui donneront lieu à un travail spécifique, en particulier dans le cadre des **séances de travaux dirigés**.

Intégrées aux thèmes les différentes évaluations sont anticipées et construites de façon à ce que l'élève et l'enseignant suivent les progrès effectués et que ces objectifs sont finalement atteints.

5/ Le professeur élabore son cours autour de trois axes : les faits à expliquer, les arguments et, les mécanismes intermédiaires. Il retient **les supports, les documents** les plus à même d'éclairer ces différents aspects. Dans le cadre d'un enseignement structuré, il veille à ce que leur exploitation soit possible par **un questionnement bien décomposé et précis**. Ce dernier est préparé à l'avance et en intégrant une dimension de **différenciation pédagogique**.

Chaque mécanisme doit donner lieu à un exercice, une activité ou même une évaluation (notée ou non) permettant la vérification de la bonne appropriation. Les exemples retenus pour illustrer les différents points du cours doivent être réfléchis préalablement, de même en est-il pour les évaluations.

II Déroulement du cours

- Le cours débute dans **un climat serein** qui peut être éventuellement installé par quelques rituels d'entrée en classe matérialisant le début du travail. Dans ce sens, l'appel est fait de sorte à être communiqué au plus vite à la vie scolaire selon les modalités de chaque établissement.

Un temps est consacré à **la reprise des éléments essentiels**, les élèves sont ici sollicités par des questions précises, ou font part de leur travail de synthèse de ce qui a précédé si celui-ci a été demandé et travaillé au préalable.

- Après ce temps restreint, le professeur reprend la parole pour **expliciter les deux ou trois objectifs** de la leçon. Ces objectifs **sont inscrits dans les cahiers des élèves**, ainsi que les cahiers de textes régulièrement remplis sur l'ENT.

- La séance doit permettre le traitement d'une partie ou sous partie et doit comporter :

Les objectifs (de connaissances, de savoir-faire, de compétences...), **le plan, les mécanismes et notions inscrits au tableau** et bien entendu les différents arguments permettant aux élèves de saisir les enjeux de la question, de s'approprier les mécanismes et notions afin de se construire leurs propres argumentaires.

L'exploitation de quelques documents supports (textes, iconographie, extraits vidéo et audio, données statistiques...), grâce à un questionnement précis et décomposé, le professeur récapitule les éléments mis en évidence et rappelle de nouveau le lien avec la sous-partie du plan qui permet de traiter la question du thème.

Une mise en activité des élèves : exercice d'application, réalisation et communication des synthèses partielles entre les sous parties du cours, correction avec principaux résultats au tableau. Les cours sont centrés sur les apprenants, l'enseignant organise leur travail, les accompagne, les cadre et encadre. Si le cours magistral très ponctuel n'est pas un interdit, il doit rester une exception, une diversification des modalités d'enseignement mais pas une habitude car les élèves y sont bien souvent passifs et tout le travail d'apprentissage est alors externalisé de la classe. Il en est de même du cours faussement dialogué. La correction est l'occasion de mobiliser une nouvelle fois la participation des élèves : envoi au tableau, interrogation, mais dans tous les cas la sollicitation se fait nommément en fonction des besoins de chacun.

- Le questionnement doit donner lieu à **des réponses construites, précises et rigoureuses**. L'enseignant ne peut se contenter d'un terme évasif, il peut et doit expliciter chaque notion employée et en **vérifier tout au long du cours, la capacité de compréhension et d'assimilation des élèves** (rôle des évaluations formatives qui sont intégrés aux cours et ponctuent chaque activité). Le tableau et le vidéo projecteur sont des outils essentiels à mobiliser tout au long de la leçon pour faciliter la prise de notes de l'élève. Le professeur conduit l'élève à formuler ses réponses de façon adaptée, ceci tant en ce qui concerne la syntaxe que sur le fonds disciplinaire.

- Le professeur veille à ne pas céder à des mouvements d'humeur. Les remarques formulées à l'égard du travail ou du comportement d'un élève doivent être justes et ne porter que sur des faits. Les jugements de valeur sont totalement proscrits. **Le travail avec la vie scolaire est incontournable**.

Le professeur ne peut incriminer toute une classe. Il n'y a en effet aucune raison qu'unanimement les élèves n'aient pas compris sauf si le cours a été particulièrement inefficace, autant dire que dans ce cas le professeur doit en prendre acte et changer sa stratégie.

En aucun cas la synthèse finale n'intervient alors que la sonnerie a déjà retenti, la concentration des élèves est alors totalement absente. Il est illusoire d'obtenir des élèves qu'ils acquièrent dans la dernière minute ce qui aurait dû être assimilé au cours de l'heure. De même, le travail à faire à la maison est communiqué avant la sonnerie. L'interclasse a pour fonction de permettre aux élèves de se rendre au cours suivant, aussi par respect pour les collègues, il importe que les élèves arrivent à l'heure.

III Le travail de l'élève à la maison

Le travail à la maison est proportionnel au volume horaire que représente la discipline dans l'emploi du temps de l'élève. **Il n'a pas pour vocation de rattraper ce qui n'a pas pu être fait en classe, il vise à consolider les savoirs, savoir-faire et compétences dont l'appropriation est initiée en classe.**

- Aussi en ce qui concerne l'enseignement d'exploration, l'essentiel du travail de l'élève consiste à **apprendre ses leçons** avec rigueur et éventuellement à **travailler les projets initiés en classe**. La vérification de ce travail se fait notamment par le biais de petites interrogations rapides, notées ou non, portant sur des mécanismes, ou savoir-faire, éventuellement quelques définitions. Ces évaluations intègrent l'évaluation de compétences transverses et ne visent pas à piéger l'élève, mais bel et bien à récompenser une attitude et un investissement régulier. Pour ce niveau le travail à la maison reste donc limité et ne saurait demander beaucoup de temps à l'élève au-delà des apprentissages déjà bien avancés en classe.

- Pour les niveaux de première et de terminale, la logique reste la même : celle d'un travail d'apprentissage régulier avec **au plus** un exercice ou une analyse de document pour l'heure suivante. Le cours doit être appris et **les notions maîtrisées**. De petits tests, exercices et interrogations restent un moyen de s'en assurer, tant pour l'élève que pour l'enseignant. Ces évaluations, sous de multiples formes et durées doivent être fréquentes et régulières, en plus des devoirs type bac. L'essentiel pour ces niveaux de classes **est bien de préparer les élèves aux épreuves du baccalauréat**. Pour ce faire, il est important de les amener à **écrire régulièrement** (réalisation de synthèses d'une sous partie du cours, d'introductions, de très courts commentaires de documents, de points d'actualité...) et d'évaluer bienveillamment ces productions de sorte à motiver les élèves.

Pour aider les élèves dans le cadre de leurs révisions, des fiches récapitulatives sur les fondamentaux sont encore à la disposition des élèves de terminale sur le site disciplinaire. De même, des ressources et exercices interactifs sont accessibles pour l'enseignement d'exploration de seconde.

IV Les séances de travaux dirigés (en travaux en groupes restreints)

- **Ces séances n'existent pas pour elles-mêmes**, elles sont intégrées à la progression annuelle, en fonction des thèmes abordés. Pensées en articulation avec le cours, les séances de travaux dirigés sont l'occasion d'un approfondissement portant sur un mécanisme, une technique de calcul, un savoir-faire (lecture d'un graphe, élaboration d'un plan, construction d'une introduction...). Il est essentiel **d'éviter des travaux dirigés devenant une succession de "formules"**, pour lesquelles les élèves ne portent sens.

- Comme une séance de cours, le "TD" a donc un ou deux objectif(s) affiché(s). Il comporte des consignes simples, une méthode qui est explicitée au travers d'exemples et donne lieu à des applications ciblées, selon une approche structurée, c'est-à-dire étape par étape et adaptée à chacun.

Le support est construit à l'avance par **le professeur qui situera la séance par rapport au cours**.

En classe de première et de terminale, on privilégiera les points techniques des épreuves du baccalauréat de façon à entraîner les élèves sur chacune des exigences. On n'omettra pas de travailler les épreuves orales. Dans cette optique, vous pouvez mobiliser les différentes ressources disponibles sur le site académique : grilles d'évaluation, sujets...

V L'évaluation

Il est important que les cadres et modalités de l'évaluation soient bien explicités aux élèves dès le début de l'année. Une partie de leur légitimité en découle.

* L'évaluation sommative

L'évaluation n'est pas une phase de découverte, elle porte sur des compétences, des savoir-faire, des mécanismes et des notions travaillés préalablement en cours ou en TD, c'est pourquoi **elle se pense en même temps que l'élaboration du cours**.

La fréquence :

La moyenne de l'élève doit être le reflet de ses performances sur chacune des compétences travaillées, elle doit donc être représentative et reposer **sur un nombre suffisant de travaux**, variable selon le niveau de classe, ce qui peut se décliner de la façon suivante :

- en EDE de seconde : il convient de recourir à de petites évaluations (mise en relief d'un mécanisme, schéma ou texte à compléter, point de vocabulaire, calculs à effectuer...). Si certains thèmes sont réalisés sous forme de projets de classes, il est possible d'opérer une évaluation collégiale.

- en première : au premier trimestre 2 devoirs d'analyse de documents + 2 courtes interrogations écrites types questions à réponses courtes (notions et mécanismes) ; à partir du second trimestre s'orienter encore plus vers l'épreuve du baccalauréat avec des devoirs types bac à la place des devoirs d'analyse.

- en terminale : 1 devoir type bac tous les 3 semaines, soit 3 pour le trimestre + 2 interrogations écrites (notions et mécanismes) + travaux de reprise d'un point de la correction.
Les épreuves du baccalauréat doivent être travaillées dès le début du cycle terminale, en particulier la dissertation et l'exercice de la problématique. **Les entraînements et exercices de préparation à la dissertation et à l'épreuve composée doivent être intégrés aux chapitres** et non être cantonnés à quelques cours de méthode, nécessaires mais bien insuffisants.

La notation (n'est pas une finalité):

- Rappelons que dans le cadre des EDE, l'évaluation peut être ou non notée. Des grilles d'évaluation se rapprochant des compétences sont souhaitables, en particulier lorsque ces grilles sont construites en équipes disciplinaires et en lien avec les autres EDE et les équipes pédagogiques.

- Quelques principes doivent être rappelés :

La correction et le barème doivent être pensés à l'avance. Les critères d'évaluation sont transparents, les élèves les connaissent préalablement et ces critères recouvrent des compétences, savoirs et savoir-faire qui ont été travaillés en cours et en TD.

En terminale pour les devoirs de type bac, il est utile de reprendre la grille utilisée le jour du baccalauréat (voir site disciplinaire pour plus de précisions) : problématique (compréhension et mise en relief du sujet), plan détaillé et adapté, utilisation des documents, connaissances personnelles.

Si aucun élève n'obtient au-delà de la moyenne ou une proportion très mince, deux conclusions peuvent en être tirées : soit, les exigences étaient démesurées, soit le cours n'était pas bon, dans les deux cas il faut revoir le barème et proposer une nouvelle évaluation mieux ajustée.

- L'évaluation mesure l'acquisition de points travaillés en cours, **il est donc nécessaire de valoriser ceux qui ont répondu à cette exigence sans en attendre plus.** Il est possible dans ce sens d'organiser une séance de révisions avant le devoir pour s'assurer que les élèves ont bien compris les notions et mécanismes essentiels.

Le système de notation développé doit être incitatif, les petites interrogations de cours doivent permettre un bonus encourageant. Les moyennes de classe ne peuvent aller en diminuant tout au long de l'année, il est impossible d'expliquer les raisons pour lesquelles plus "on fait des SES, moins on est performant". Ainsi convient-il dès le début d'année de **proposer des évaluations suffisamment fréquentes et diversifiées** pour ne pas se retrouver dans ce cas de figure.

L'enseignant a pour **mission de préparer l'élève aux exigences de fin de cycle.** D'une part il doit bien s'attacher à l'identification des critères d'évaluation qui doivent être clairs et déclarés. D'autre part, avoir un grand nombre de travaux rend possible le fait de ne pas compter ou minimiser, un résultat intermédiaire déplorable, à la condition bien entendu d'appliquer la même règle à tous les élèves. Il doit, de plus, veiller au statut de l'erreur. Le professeur doit **reconnaître un droit à l'erreur** avant de juger la performance finale. L'erreur peut ainsi être conçue par tous **comme un levier de la progression** des performances de chacun, à partir du moment où elle est analysée et non stigmatisée. Dans ce cadre **l'évaluation positive** prend tout son sens. Bien entendu, les traces des comptes-rendus de l'évaluation (annotations intermédiaires, appréciation générale sur les devoirs, synthèse dans les bulletins et les livrets) doivent être, elles aussi, explicites, structurées, ne pas porter sur les personnes et à même de **souligner les axes de progrès réalisés** et à poursuivre des élèves.

*** L'évaluation formative**

- Pour **s'assurer de la bonne appropriation des notions et mécanismes essentiels au fur et à mesure de leur présentation,** il importe de développer des évaluations formatives. Celles-ci sont intégrées dans la progression du cours à l'intérieur des thèmes. Des exercices qui peuvent être utilisés dans ce cadre ont été créés par le groupe de production académique, lors des formations disciplinaires et par certains collègues. Ils peuvent également être exploités en "TD" et en AP pour gérer des progressions individuelles différentes. Ne pas hésiter en seconde comme par la suite à développer l'autoévaluation comme modalité d'autonomisation des élèves face à leur apprentissage et progression.

- Pour ce qui est de l'évaluation par compétences, vous pouvez aussi vous inspirer des ressources en sciences économiques et sociales du groupe de travail académiques sur l'accompagnement personnalisé et l'évaluation (site de l'Académie d'Orléans-Tours et de SES d'Orléans-Tours et de Clermont-Ferrand). Bien entendu, le nouveau socle commun de connaissances et de compétences doit pouvoir guider les équipes dans l'élaboration de grilles d'évaluations comportant par exemple une partie sur les compétences transversales et une partie spécifiquement disciplinaire. Ces grilles ne sont pas des finalités mais bien des outils pour évaluer.